

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (2000)
Heft: 133

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

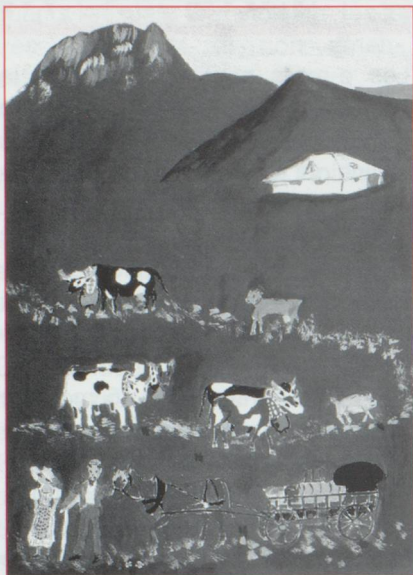
Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRIBOURG



Une Poya 2000 « vachement réussie »



Pas moins de 34 races bovines provenant de sept pays différents (dont 24 de toute la Suisse), soit le plus grand rassemblement de vaches d'Europe se sont donné rendez-vous les 13 et 14 mai pour le cortège de la Poya 2000 d'Estavannens. Une véritable fête qui a mobilisé près de 1 100 bénévoles, et attiré la foule dans les rues du village gruérien, le tout dans une ambiance très

colorée. C'est la sixième fois que le village organise une poya, après 1956, 1960, 1966, 1976 et 1989.

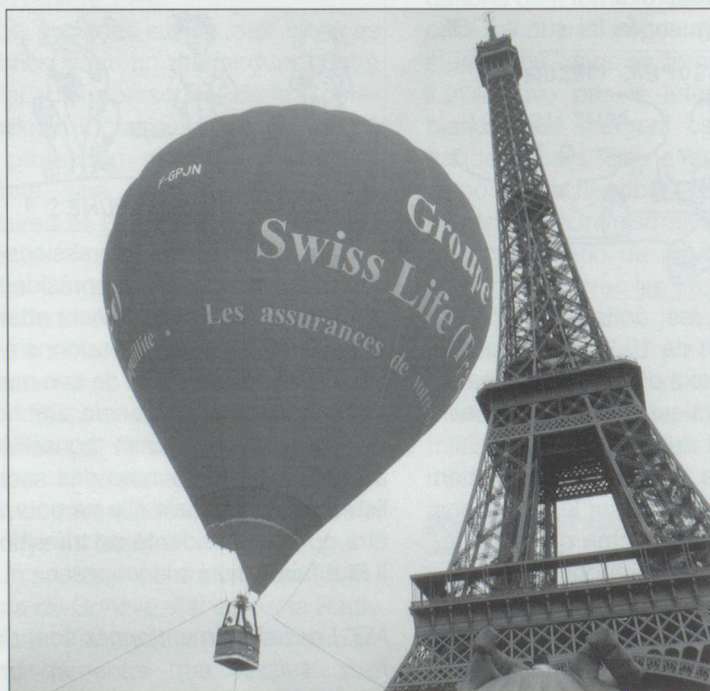
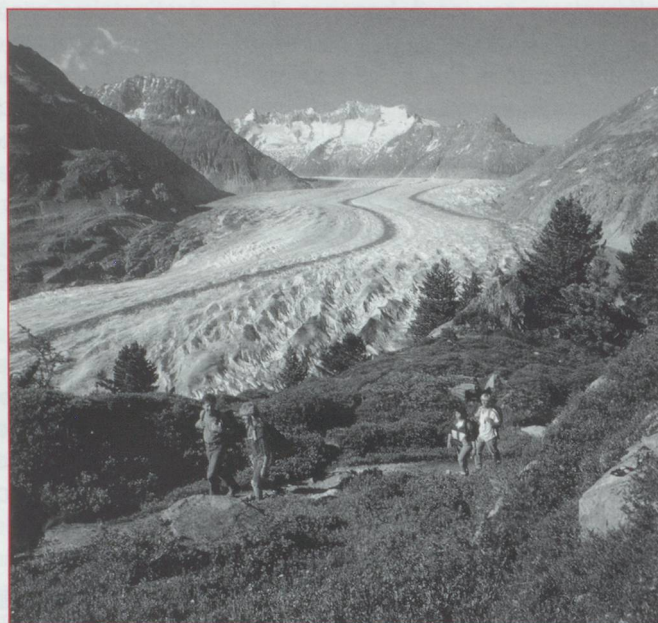
VALAIS



Mobilisation pour la protection du glacier d'Aletsch

Le Conseil d'État valaisan demande le soutien de Berne pour son projet d'inscription du glacier d'Aletsch (le plus grand glacier d'Europe) sur la liste du Patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). L'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) prévoyait un périmètre de 288 km², le gouvernement valaisan propose de l'élargir à 401 km², en englobant plusieurs vallées valaisannes et même 70 km² sur le canton de Berne.

Ces délimitations ont été décidées après consultations des communes concernées par le projet. À Moritz leuenberger de transmettre le projet au Comité international du patrimoine mondial. Celui-ci se réunit une fois par an pour étudier les propositions d'inscriptions. Si la proposition valaisanne était retenue, le glacier d'Aletsch rejoindrait le Grand Canyon, les îles Galapagos, le Kilimandjaro, mais aussi le couvent de Saint-Gall, la vieille ville de Berne et le couvent de Saint-Jean de Mues-tair (GR) qui sont sites protégés depuis 1983).



PARIS 24^e CANTON

De l'air pour le groupe Swiss Life

Inauguré sur la pelouse du Champ de Mars, au pied de la tour Eiffel, le nouvel aérostat de la société d'assurances, d'un volume de 3 000 m³, dispose d'une nacelle qui permettra de réaliser des vols avec quatre passagers aux côtés du pilote. Vous pourrez voir cette montgolfière durant les prochains mois :

- du 13 au 16 juillet, au 8^e festival de montgolfières country music de Mirande (Gers) ;
- les 16 et 17 septembre à Maintenon (Eure-et-Loir) au club aérostatique de l'Île-de-France ;
- les 23 et 24 septembre, pour les XV^e Montgolfiades de Rocamadour (Lot) ;
- du 10 au 12 novembre, au Puy-en-Velay (Haute-Loire).

BERNE - Des images de pornographie enfantine semblent avoir été régulièrement chargées sur le réseau informatique de l'Université de Berne depuis juin 1999. Elles seraient accessibles à tous les étudiants. La police enquête.

THURGOVIE - Un automobiliste de 30 ans s'est fait prendre au radar à 250 km/h sur l'autoroute A7 vers Müllheim.

JURA - Le Conseil de ville de Porrentruy a accepté le principe d'éligibilité des étrangers dans le législatif communal. Les citoyens doivent confirmer le 21 mai. Les étrangers résidant depuis 10 ans en Suisse pourront donc se présenter aux élections communales cet automne. Une première suisse.

NEUCHÂTEL - Le Grand Conseil neuchâtelois a approuvé à l'unanimité des 98 députés présents la nouvelle Constitution cantonale. La nouvelle loi fondamentale octroie le droit de vote aux étrangers sur le plan cantonal.

OBWALD - Les bourgeois de la commune de Kerns ont refusé dans le secret des urnes 5 demandes de naturalisations. Les 9 personnes concernées sont des ressortissants yougoslaves, macédoniens et croates.

BÂLE - Des déchets provenant d'hôpitaux et de laboratoires autrichiens ont été transportés illégalement à Bâle pour être incinérés. Une équipe de spécialistes venus de Saint-Gall a dû totalement désinfecter les installations souillées par des déchets sanguins et de laboratoires de microbiologie non stérilisés qui auraient dû être stérilisés à Saint-Gall.

ZÜRICH - 50 kilos de drogue ont été saisis à l'aéroport de Kloten au cours du 1^{er} trimestre, soit 24 kilos de moins qu'en 1999.

- Le canton de Zürich veut profiter de l'embellie financière de l'an dernier pour réduire sa dette. L'excédent des recettes de 1999 est de 454 millions de francs. Le contexte économique encourageant doit être utilisé en vue d'un assainissement durable des caisses

TESSIN - Une semaine après le meurtre d'une prostituée à Lugano, les autorités ont pris des mesures

énergiques. Propriété de Bignasca et théâtre du drame, l'hôtel Gabbiano a été bouclé et la patente du gérant retirée. Le bar Tortuga a lui aussi été fermé.

FRIBOURG - Le Législatif de la ville de Fribourg propose à la famille de Macédoniens dont le droit de cité a été refusé à Alterswil, en Singine/FR de déposer une demande de naturalisation en ville de Fribourg.

APPENZELL RHÔDES-EXTÉRIEURES - La fondatrice de la secte Fiat Lux, la Suissesse Erika Bertschinger, alias Uriella, devra rembourser 625 000 francs plus les intérêts, à une ancienne adepte, une Zürchoise de 59 ans. Membre de la secte durant 16 ans, elle a été mise en condition pendant tant d'années. Des menaces apocalyptiques et un soi-disant cancer diagnostiqué par Uriella lui auraient fait perdre tout discernement.

VALAIS - La centrale d'émission des communes suisses a mis en poursuite la bourgeoisie de Zermatt. Elle réclame le remboursement d'un emprunt de 5 millions de francs échû depuis plus de 9 mois. Elle lui refuse un autre prêt de 100 millions. La commune de Loèche-les-bains et la bourgeoisie de Zermatt n'ont pas encore résolu leurs problèmes financiers observe la CECS.

- Le Parlement cantonal étudie un projet d'assurance-maternité. Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel suivent la même piste.

GENÈVE - Un 2^e jeune homme impliqué dans le meurtre d'un douanier suisse, à Genève en novembre, a été inculpé de vol et homicide volontaire. Âgé de 19 ans, il a reconnu avoir été présent dans la voiture qui avait forcé un barrage près de Meyrin. Le conducteur, un mineur de 17 ans a été inculpé et écroué fin mars. Les deux jeunes gens habitent à Vaulx-en-Velin dans la banlieue de Lyon. Le 3^e complice est toujours en fuite.

- La Cour de justice acquitte le libraire qui avait mis en vente quelques exemplaires de l'ouvrage de Roger Garaudy *Les mythes fondateurs de la politique israélienne*. En effet il s'agit d'un libraire non spécialisé qui n'a jamais mis en vitrine le livre incriminé et qui n'en a tenu une dizaine d'exemplaires

dans son stock que pour répondre à quelques demandes de sa clientèle. Le libraire condamné dans le canton de Vaud était le diffuseur en Suisse qui prêche le révisionnisme et qui a fait de la publicité pour le livre dans le *Courier du Continent* de Gaston-Armand Amaudruz.

- Un projet de liaison ferroviaire aussi vieux que le siècle fait aujourd'hui l'unanimité au sein de la classe politique genevoise. La construction de 4,5 km de voies reliant La Praille aux Eaux-Vives relierait enfin les deux rives et le réseau CFF serait connecté à celui de la SNCF. Une Convention de 1912 entre la Confédération et Genève est toujours applicable. Les députés genevois ont voté un crédit de 6 millions de francs pour étudier la construction de ce serpent de mer ferroviaire.

VAUD - Après les EMS (Etablissements médicaux-sociaux), les salaires des directeurs d'hôpitaux régionaux ont été examinés. La Commission des finances du Grand Conseil est soulagée, l'échelle de salaires n'a rien de scandaleux. Les salaires vont de 120 000 à 230 000 francs suivant l'importance des établissements.

- Depuis début mai, les salaires des valets de ferme, les plus bas avec ceux de l'hôtellerie, sont augmentés à 2 720 francs bruts et indexés au coût de la vie.

- Le siège de Nestlé à Vevey vient de terminer sa rénovation; Édifié en 1960 par Jean Tschumi il a fait l'objet d'une restauration à l'identique et de réinterprétation et création. La coupole de lumière zénithale, prévue par Jean Tschumi, mais non réalisée a été ouverte dans le toit et met en valeur « l'escalier Chambord » à double rampe. Un nouvel espace de liaison a été établi entre le bâtiment de 1960 et l'aile ouest de 1975. Ce sont les architectes Jacques Richter et Ignacio Dahl Rocha qui sont les auteurs de cette belle opération.

- Après 2 mois d'enquête, la police a arrêté un Kosovar et son amie suisse qui transportaient 7 kilos d'héroïne en voiture. Il y avait de quoi préparer 45 000 doses. Les filières kosovars sont une véritable hydre. La police arrête des trafiquants, ils sont remplacés dans les 24 heures !